

## LOCAL A LOUER

## SALON DE COIFFURE



**68 m<sup>2</sup> de commerce et 50m<sup>2</sup> de mezzanine**  
**Secteur logistique et tertiaire.**

### LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Local d'une surface totale de 118 m<sup>2</sup> destiné à une activité de salon de coiffure, situé au sein du centre commercial de la tour administrative de Rungis avec la répartition suivante :

- 68m<sup>2</sup> de surface commerciale en rdc
- 50m<sup>2</sup> de mezzanine (bureaux, repos...)

Localisation : Centre commercial de la tour administrative du marché de Rungis.

Venez découvrir  
votre future  
adresse !



**Demandez à visiter ce bien ! 06 44 51 77 15**



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : G3
- **ESI** : 01/G3/00/H/029 et 01/G3/00/MEZ/029,
- **Surfaces** : Local d'une surface de 118m<sup>2</sup> comprenant :
  - Une surface commerciale au RDC : 68 m<sup>2</sup>.
  - Mezzanine : 50m<sup>2</sup> comprenant salle de repos, sanitaires, douche et réserve.
- **Disponibilité du bien** : Immédiate sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** : Le local se situe au rdc de la tour administrative du Marché de Rungis, au cœur d'une zone commerciale regroupant des activités de restauration, pressing, tabac/presse, pharmacie, cordonnerie/serrurerie, d'agences d'emplois et assurances. Le local a été rénové en 2021.

**Les travaux d'accessibilité de la mezzanine par le public seront pris en charge par la SEMMARIS.**

## LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

**Type de contrat** : Traité de concession allant jusqu'au 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (€HT/M <sup>2</sup> /AN)	CHARGES (€HT/M <sup>2</sup> /AN)	DEPOT DE GARANTIE TTC	DPA
Magasin	21,76€	61,18€	1692€	200€ HT/ m <sup>2</sup>
Mezzanine	NEANT		918 €	200€ HT/ m <sup>2*</sup>
<b>S'ajoute une redevance variable :</b> <b>[Taux d'effort de 8% x Chiffre d'affaires annuel] – [Redevances annuelles + Charges annuelles]</b>				

**Le DPA ne sera appliqué à la surface de la mezzanine seulement en cas d'exploitation pour une activité commerciale\***

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025



- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85 € HT/m<sup>2</sup>/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
À ADRESSER AVANT  
LE 23/05/2026 à 16H00**



**Pièces administratives :**

- **La carte d'identité du représentant légal de la société candidate**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles**
- **Dernier bilan comptable de la société**

**Pièces liées au projet :**







- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)**

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.



## LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	<b>40%</b>
Solidité et garantie financière	<b>30%</b>
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.	<b>15%</b>
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	<b>15 %</b>

-  Produits d'origine française. ★ ★
-  Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
-  Produits transformés en France. ★
-  Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★ ★ ★
-  Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★ ★ ★
-  L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★ ★ ★
-  Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★ ★ ★

## LA PROCEDURE

**ETAPE 1 – J + 0 :** Mise en ligne de l'annonce sur [www.rungisinternational.com](http://www.rungisinternational.com) par la SEMMARIS.

**ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 :** Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

**ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 :** L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

### RELATION CLIENTÈLE

**JULIE MADAR**

Direction commerciale

[julie.madar@semmaris.fr](mailto:julie.madar@semmaris.fr)

+33 6 44 51 77 15



### SUPPORT TECHNIQUE

**KATIA VILLAR**

Responsable administrative en charge de la gestion locative

[emplacement.commercial@semmaris.fr](mailto:emplacement.commercial@semmaris.fr)

